



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 octobre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 novembre 2010

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2010

SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 29 octobre 2010

Président :

M. Pascal DUFORESTEL, 1^{er} Adjoint

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY

Excusés ayant donné pouvoir :

- Christophe POIRIER donne pouvoir à Jacques TAPIN
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel PAILLEY
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ

Excusés :

Maire de Niort :

Mme Geneviève GAILLARD

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

SPORTS

SUBVENTIONS A DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Il vous est proposé d'accorder les subventions à des associations sportives ci-dessous nommées :

➤ Au titre des manifestations :

- **Niort Patiglance** pour l'organisation du Challenge René Gaillard : **1 000 €**.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 65.400.6574

➤ Au titre de l'investissement :

- Lors de sa séance du 31 mai 2010, le Conseil municipal a voté une subvention de **20 000 €** en faveur du **Ball Trap Club Niortais** pour l'extension et la mise aux normes du stand de tir et pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de formation. Il est prévu dans la convention deux versements à savoir 15 000 € alloués en 2010 et 5 000 € à l'issue des travaux. Néanmoins, dans la délibération, il est fait mention d'un chapitre budgétaire de fonctionnement. Il convient désormais de rectifier cette imputation au profit d'une imputation d'investissement afin de pouvoir verser la subvention à l'association.

Cette subvention sera imputée sur le chapitre budgétaire : 204.400.2042

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention entre la Ville de Niort et Niort Patiglance.
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer et à verser la subvention afférente de 1 000 € à l'association, conformément aux dispositions mentionnées dans la convention.
- Prendre acte du changement d'imputation budgétaire en vue du versement de la subvention de 20 000 € au Ball Trap Club Niortais, conformément à la convention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE